

Cet accord traduit bien la spécificité de la Fédération canadienne. Il ne restreint en aucune façon les prérogatives du gouvernement fédéral dans la conduite des négociations. Il vise à nous assurer que nos négociateurs sont tenus informés des intérêts provinciaux et que toutes les régions du Canada pourront bénéficier d'un éventuel accord commercial avec les États-Unis.

Nous sommes tous conscients de vivre dans un monde difficile et qui devient chaque jour plus compétitif; un monde que quelques années seulement séparent de la cinquième génération d'ordinateurs, la génération de l'intelligence artificielle.

John Young a tracé la voie à suivre si nous voulons rester compétitifs dans ce monde en rapide évolution. Pour nos deux pays, le défi consiste à être créatif plutôt qu'inflexible, et à se tourner vers l'extérieur plutôt que vers l'intérieur. Les Américains et les Canadiens ont la capacité exceptionnelle de créer la prospérité. Nous pouvons l'un et l'autre y parvenir seul, s'il le faut. Mais nous irons beaucoup plus loin et beaucoup plus vite en collaborant, dans un marché ouvert et prometteur.

Merci.